

<h1>Kervénanec</h1>		<b>Horaires d'ouverture</b> Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.	<b>Mairie de Lorient</b> 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
<a href="#">Retrouvez votre page</a>	<a href="#">Kervenane</a> > <a href="#">Espace citoyen</a> > <b>Conseil citoyen de Kervénanec</b>		tél : 02 97 02 22 00

## Conseil citoyen de Kervénanec

Les conseils citoyens ont été instaurés dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils concernent les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ainsi, des conseils citoyens ont été mis en place dans les 4 quartiers prioritaires lorientais : Kervénanec nord, Polygone-Frébault, Bois-du-Château, Kerguillette-Petit Paradis.

Chaque conseil comprend deux types de participants : des habitants d'une part, des représentants d'associations et acteurs locaux d'autre part.

C'est un espace d'échange et de concertation où les avis et les idées de chacun sont considérés et pris en compte.

### Quel est le rôle des conseils citoyens ?

La vocation des conseils citoyens est de promouvoir le pouvoir d'agir des habitants en leur donnant les moyens de s'investir au service de leur quartier.

- ils collectent les besoins liés au quartier
- ils formulent des avis sur les projets mis en œuvre dans leur quartier
- ils émettent des propositions d'aménagements ou d'actions, peuvent initier ou porter eux-mêmes des projets (ils sont dotés d'un budget)
- leurs représentants participent aux réunions de la politique de la ville et émettent des avis
- ils relaient les informations auprès de leur voisinage et de leur entourage.

### Comment participer ?

Peu importe votre âge, il suffit d'habiter le quartier de Kervenane et de se manifester auprès :

- de la Maison pour tous
- de Magali Lefebvre, service proximité et vie citoyenne, 02 97 02 23 31 ou par [messagerie](#)
- des médiateurs de la ville



A vous la parole !

### Conseil citoyen de Kervénanec

[Charte des conseils citoyens](#)

[L'accueil des nouveaux habitants](#)

[Inauguration du verger rue Georges Le Sant](#)